

VISITE DE S.E. MGR J. C. PATRON WONG AU CANADA
REGION FRANCOPHONE

Rencontre avec les responsables ou répondants de la pastorale des vocations, de la pastorale des vocations presbytérales et des recteurs des Grands Séminaires

**Pourquoi des nouvelles *Ratio Fundamentalis* et *nationalis* ?
Quelles interpellations pour aujourd'hui ?**

Chers amis, **je vous remercie** pour votre accueil et votre invitation, à laquelle Son Éminence, le Cardinal Beniamino STELLA, Préfet de la Congrégation pour le Clergé, et moi avons répondu bien volontiers. Celui-ci m'a chargé de vous saluer très chaleureusement et nous assure de sa prière pour la fécondité de nos échanges.

Vous m'avez proposé de réfléchir avec vous sur **les similitudes et les différences** entre la *Ratio fundamentalis* (RFIS) et la dernière *Ratio nationalis* (RN) canadienne, ainsi que sur **les interpellations** qu'elles suscitent. La RFIS n'est pas une génération spontanée. En effet, elle recueille la riche doctrine et pédagogie de l'Église en matière de formation, au moins depuis le Concile Vatican II. Il y a donc des liens évidents entre celle-ci et les diverses RN existantes. Mais elle ressemble aussi au scribe de l'Évangile qui sort de son trésor **du neuf et de l'ancien**. Elle est donc marquée d'un *kairos* propre à engendrer de **nouveaux paradigmes** pour notre époque. Ainsi, les futures RN ne devront pas se contenter d'actualiser les *Ratio* antérieures, mais seront une mise en œuvre nouvelle de ce changement de paradigmes.

Dans la 1^{ère} partie, plutôt historique, nous verrons **comment s'articulent** ces 2 genres de *Ratio*, puis nous passerons à quelques **points forts de la *Ratio* canadienne** francophone actuelle, en consonance avec la *Ratio* romaine. Enfin, nous découvrirons **les nouveaux paradigmes** promus par la RFIS.

I. Raisons et articulations des *Ratio nationalis et fundamentalis*

L'**histoire** est toujours une bonne enseignante. La 1^{ère} RFIS, en 1970, est **née du désir des évêques eux-mêmes** d'être aidés dans la rédaction des RN propres à leur région. En effet, c'est le décret conciliaire sur la formation des prêtres *Optatam totius* qui avait demandé l'établissement de RN, comme « cadre » ou « organisation » de la formation au ministère ordonné – selon les différents sens possibles de « *ratio* » en français – propre à leur contexte socioculturel :

« Étant donné la diversité si grande des peuples et des régions, il n'est possible de poser que des lois générales. Aussi établira-t-on dans chaque nation ou rite un 'régime [ratio] de formation sacerdotale' particulier, qui sera fixé par les conférences épiscopales, révisé à des temps déterminés et approuvé par le Siège apostolique. Les lois universelles, ainsi, seront adaptées aux circonstances particulières des lieux et des temps, afin que la formation sacerdotale réponde toujours aux nécessités pastorales des régions où le ministère doit être exercé » (OT, n°1).

Afin d'avoir une base solide pour la rédaction des premières RN, les évêques, lors du 1^{er} synode général de 1967, ont ainsi demandé au Saint-Siège **un texte cadre avec les principes généraux et fondamentaux de la formation sacerdotale**. Cela a été confié à la Congrégation pour l'Éducation Catholique qui a publié, le 6 janvier 1970, la première RFIS. Celle-ci s'est beaucoup inspirée des documents conciliaires, notamment d'*Optatam totius* et de *Presbyterorum ordinis*, ainsi que des textes pontificaux de Paul VI et d'autres antérieurs. Elle reflète, y compris dans sa longueur, le renouveau théologique du 20^è siècle et la riche doctrine ecclésiologique du dernier Concile. De fait, la moitié du document est consacrée à la formation intellectuelle, alors qu'il n'y est jamais fait mention de la dimension humaine et que la formation permanente est recommandée en quelques lignes seulement. Son vocabulaire atteste aussi qu'il faut du temps pour l'intégration d'un Concile : on est « élevé au sacerdoce », les formateurs sont des « supérieurs » et les séminaristes sont des « élèves » (sic).

En **1985, son texte a été révisé**, dans un souci de validité juridique, pour le faire coïncider avec la nouvelle législation canonique du Code de 1983 ; mais ceci a concerné presque uniquement les notes, puisque beaucoup de RN se référaient à l'édition de 1970 et qu'il n'était pas l'heure de retoucher son contenu.

Les **motifs de la rédaction d'une nouvelle RFIS en 2014** ont été, d'une part : les nombreux **changements socioculturels** ; l'**évolution ecclésiale**, marquée par une mise en application progressive de Vatican II ; des **besoins nouveaux** du Peuple de Dieu et le défi de **la nouvelle évangélisation**. D'autre part, trois actes pontificaux majeurs ont présidé à cette décision :

- l'Exhortation apostolique de S. Jean-Paul II, *Pastores dabo vobis* (25.03.1992), qui – je cite l'introduction de la *Ratio* – « a présenté de manière explicite **une vision intégrale de la formation des futurs prêtres, avec ses quatre dimensions – humaine, intellectuelle, spirituelle et pastorale – qui touchent la personne même des séminaristes et qui ont chacune égale importance** ».
- la Lettre apostolique en forme de « motu proprio » *Ministorum institutio* (16.01.2013) de Benoît XVI, qui « a voulu mettre en évidence que la formation des séminaristes se prolonge naturellement dans la formation permanente des prêtres et constitue avec elle **une seule réalité**. C'est pourquoi, par ce même document, Benoît XVI a voulu confier à la Congrégation pour le clergé, déjà compétente pour la formation permanente, la responsabilité de la formation initiale au séminaire » (RFIS, introduction). **Formation initiale et permanente sont désormais une seule réalité** : cela change beaucoup de choses dans la manière d'aborder la formation au Séminaire.
- le magistère du Pape François, ainsi que ses paroles adressées aux prêtres et aux séminaristes, tout comme son exemplarité de vie, « nous montrent – comme l'a dit le Cardinal STELLA dans son interview à l'*Osservatore Romano* – combien le souci des prêtres et de leur formation est un aspect fondamental de l'action ecclésiale de ce pontificat et doit le devenir toujours davantage pour chaque Évêque et chaque Église locale » (OR, 07.12.2016).

On doit aussi mentionner le souci de la Congrégation pour le Clergé de **présenter d'une manière synthétique, organique et pédagogique** les nombreux documents magistériels en matière de formation presbytérale, publiés depuis Vatican II, notamment par la Congrégation pour l'Éducation Catholique. D'ailleurs, je souligne l'heureuse initiative de la RN canadienne de les avoir listés en annexe.

La RFIS, conçue au service des futures RN, s'est aussi inspirée des RN déjà existantes. Elle a été vraiment le **fruit d'une collaboration ecclésiale** : nous avons voulu que ce texte s'enrichisse de l'expérience en matière de formation **de nombreuses Églises locales qui ont été consultées**, de formateurs eux-mêmes, ainsi qu'un certain nombre de Dicastères romains concernés par ce sujet. Il doit **en aller de même pour les RN** : celles-ci se présentent comme **un signe et un instrument fondamental de communion** au sein de la Conférence épiscopale et de tout le pays, en ce qui concerne la pastorale des vocations, ainsi que la formation initiale et permanente des prêtres. C'est parce que les évêques et les formateurs auront décelé **les mêmes enjeux, les mêmes manières d'y faire face et les mêmes moyens d'y répondre, sans compromis minimalistes**, que la formation sera fructueuse, tant il est vrai que c'est la communion qui est missionnaire et qui porte des fruits durables.

Comme le disent les normes générales de la RFIS (chap. I), la « *Ratio Nationalis* devra **appliquer à son contexte propre ce qui est prévu par la Ratio Fundamentalis** » (RFIS, 7), puis suit une série de 6 points concrets. On peut dire que l'enjeu de la RN

est, en tenant compte des orientations paradigmatiques de la RFIS et des défis des années présentes, de trouver **son propre chemin pédagogique de formation**. Dans les 6 points évoqués, il est effectivement question de description du **contexte** actuel, **d'instruments** de la pastorale des vocations, de **moyens** pour chaque dimension de la formation, des **objectifs** de chaque cours dispensé ... Tout ceci indique une pédagogie bien **concrète**. Ceci se retrouve dans le processus de rédaction qui conseille au départ une **consultation du terrain**, c'est-à-dire des instances formatrices vocationnelles concernées.

Pour la RFIS, la RN est un **document vivant**, de par sa pédagogie, mais aussi de par sa **capacité d'adaptation et de mise à jour régulière**, parce qu'elle dialogue de façon permanente tant avec les diverses réalités pastorales et le contexte socio-ecclésial du pays, en évolution rapide aujourd'hui, qu'avec l'Église universelle.

Pour répondre à la question initiale posée **sur les similitudes et les différences** entre la RN et la RFIS, on pourrait dire que les similitudes doivent se trouver au niveau des **grandes orientations**, des **principes** de la formation, de ses **étapes**, et que la **différence principale** doit être dans le genre littéraire de la RN : celle-ci ne doit pas répéter simplement les idées de la RFIS, mais **les mettre en œuvre concrètement** dans la situation actuelle du Canada francophone, en indiquant le chemin pédagogique et les moyens concrets de former des prêtres prêts et préparés à annoncer la joie de l'Évangile à tous et à édifier l'Église de Dieu dans votre pays.

II. Quelques points forts de la RN canadienne francophone actuelle

Je ne peux pas mentionner tous les points forts de la RN pour vos régions de langue française. Mais, **j'en soulignerai quelques-uns** qui correspondent bien aux intentions de la RFIS et qui méritent donc d'être approfondis dans la prochaine version. Je ferai aussi **quelques recommandations**, si vous le voulez bien.

1) *La pastorale des vocations*

Avoir consacré un chapitre entier à la pastorale des vocations dans la RN est une très bonne chose, tant cette **préoccupation doit être centrale pour l'ensemble du Peuple de Dieu**. Le sacerdoce ministériel est un don de Dieu, donc irrévocable et sans repentance, fait à certains et confié à toute l'Église. Cela signifie que **chaque vocation mérite d'être cherchée, reconnue, encouragée, protégée et cultivée**, puisqu'elle est comme un trésor caché dans un champ (cf. Mt 13,44). Dieu ne manquera jamais à ses promesses, en envoyant toujours à son peuple les pasteurs dont il a besoin. Mais nous, **quel zèle mettons-nous à interpeller les jeunes** et à « dénicher » les vocations ? L'expérience le montre : chaque fois qu'une Église particulière, avec ses paroisses, ses mouvements, s'engage dans cette recherche, en y mettant les moyens spirituels et humains, les vocations apparaissent.

La pastorale des vocations, tout comme celle des petits séminaires, est **sensible aux changements culturels**. On doit donc tenir compte de la situation des jeunes, de leur sens d'appartenance à l'Église, de la force de la catéchèse en matière de vocations, du soin donné aux processus d'accompagnement, de la qualité de la sélection des candidats au sacerdoce. Outre l'existence de vocations d'adultes ou d'origine autochtone, la RN se doit de **proposer les éléments fondamentaux pour la pastorale des vocations dans le pays et pour une relation harmonieuse** entre les diverses vocations et la **spécificité** de la vocation presbytérale.

Concernant le soin des vocations, un **changement de paradigme** est nécessaire. La pastorale des vocations sacerdotales ne se conclue pas avec l'admission au séminaire, **mais se poursuit grâce à un discernement affiné de la vocation, réalisé particulièrement à la fin de chaque étape** de la formation au séminaire et se prolonge sous la forme d'une pastorale des prêtres tout au long de la formation permanente. Telle est la voie pour rendre le presbyterium et toute la communauté diocésaine plus sensible et attentive à l'appel du Seigneur.

Votre RN commence, avec raison, par décrire **l'humus où naissent et se développent les vocations**. Cet humus, c'est la vie chrétienne, **la vie à la suite du Christ « qui demande tout et qui donne tout »**, selon les paroles de Benoît XVI et du Pape François. Aussi, ne craignez pas de faire des propositions fortes aux jeunes canadiens. La génération actuelle a **soif de radicalité**. Offrons-lui celle de l'Évangile ! **En fréquentant ardemment le Christ, les jeunes entendront ses appels**. Les évêques présents au dernier synode sur les jeunes ont souhaité « une pastorale des vocations qui permette de déployer **un véritable attrait pour la personne de Jésus** et d'accueillir son appel à devenir pasteurs de son troupeau » (document final, 27.10.2018, n°89).

Comme la RN l'écrit (n°40), il y a besoin d'une **culture vocationnelle** qui se diffuse dans les familles, les communautés, les mouvements. La pastorale vocationnelle doit **imprégner toute pastorale de la jeunesse**. On ne peut pas et on n'a pas le droit de laisser un jeune être guidé seulement par le flux des années académiques ou professionnelles qui passent, faisant miroiter les promesses illusoires d'une société matérialiste de consommation, sans l'interroger sur le sens profond de sa vie. Vous l'avez sans doute remarqué, chaque fois que le Pape François s'adresse aux jeunes, il les exhorte à avoir **de grands rêves, d'être créatifs et de ne pas se laisser anesthésier ou idéologiser** par les sirènes mondaines. Aussi, je vous invite, dans le cadre de la prochaine RN, à **vous inspirer des conclusions du dernier synode sur les jeunes, de la toute récente exhortation apostolique à ce sujet et des paroles du Saint Père adressées aux jeunes**.

La RN, au n°42, évoque la nécessité de prendre au sérieux, dans la formation, **les blessures profondes de certains jeunes**, notamment des nouveaux convertis qui frappent à la porte du Séminaire. Oui, c'est indispensable de leur offrir tous les moyens pour qu'ils soient en paix avec leur humanité blessée et qu'ils puissent assumer ces blessures que le Seigneur a déjà fait siennes dans sa Passion. Mais, il est aussi important que ce travail soit fait dès que possible et donc **déjà avant la formation presbytérale**.

Dans le cas de néophytes ou de personnes revenues à la foi après de nombreuses années d'éloignement, il est bon qu'une **mise à l'épreuve de quelques années** ait lieu avant leur entrée en formation (cf. CIC can. 1042 et RFIS, 206.d)

Je terminerai ce point avec les n°47 à 49 de la RN qui indique une **liste impressionnante de critères de maturité humaine et spirituelle permettant l'entrée au Séminaire**. Même s'il est nécessaire de soigner la sélection des candidats dès le départ, pour leur bien et celui de l'Église, cette liste **n'est-elle pas trop idéale ?** Ne vaudrait-il pas mieux la déployer sur l'ensemble de la formation, en indiquant les **critères précis et concrets, dans chacun des 4 domaines, qui permettent de passer à l'étape suivante ?** C'est-à-dire de la propédeutique à l'étape du disciple, puis de celle-ci à celle de la configuration, puis à l'étape de la synthèse vocationnelle pour aboutir enfin aux critères ultimes qui permettant de présenter le séminariste à l'ordination.

2) *Le caractère intégral de la formation*

A la suite de *Pastores dabo vobis*, le chapitre 5 de la RN actuelle est entièrement consacré à présenter, **de façon intégrée et intégrale, les 4 dimensions de la formation**. J'ai particulièrement apprécié la mention de la **charité pastorale** comme dynamisme unificateur de tout ce processus formatif intégral (cf. n°68).

Il est essentiel, en effet, de **tenir ensemble ces 4 pôles et de mettre en valeur – et en pratique – l'importance de chacun, sans surdimensionner ou sous dimensionner l'un ou l'autre**. Je me permets de poser la question suivante. Avec cet arrière-fond, peut-on dire encore, comme le n°7 de la *Ratio studiorum* actuelle : « L'activité la plus mobilisatrice des énergies et des efforts personnels au cours de cette période [de formation] est l'étude de la philosophie et de la théologie » (p. 90 ; cf. aussi n°90). Le can. 250 cité dit bien que 2 années entières sont consacrées à la philosophie et 4 à la théologie, mais **pas qu'on doit seulement étudier durant l'année**. Beaucoup de temps et d'énergie doivent être employés pour la rencontre avec le Dieu vivant, dans la prière communautaire liturgique, silencieuse et personnelle, dans la fréquentation de la Parole de Dieu, dans les relations et les services fraternels, dans les activités et les reprises pastorales, dans la connaissance de soi et le travail que cela demande... C'est vrai que les insistances peuvent varier selon les étapes de la formation, mais il sera bon de toujours **veiller à l'équilibre des 4 dimensions**.

Une RN doit manifester une **visée pédagogique et concrète** qui s'exprimera alors plus précisément dans le « **projet de formation intégrale** » de chaque séminaire. Ainsi, la prochaine RN canadienne pourra décrire, pour chacune des étapes de la formation (propédeutique ; formation du disciple-missionnaire ; configuration ; synthèse vocationnelle ; et formation continue) les objectifs visés, en lien avec les priorités discernées dans votre contexte socio-culturel, et les moyens que vous vous donnez, dans le cadre de chaque dimension, pour y faire face.

Prenons **un exemple : l'intégration affective dans le célibat consacré** auquel le candidat est appelé et que la RN actuelle a traité avec **opportunité et finesse** dans les n°74-75. De fait, c'est une vraie priorité. La future RN, en reprenant ce même matériau, pourra indiquer **un chemin progressif de formation** dans le sens suivant : **dans les premières années**, il sera bon de former à la **chasteté humaine et chrétienne**, en apprenant à avoir des relations respectueuses, saines, ajustées avec les personnes de l'autre sexe. Puis, **dans l'étape de la configuration**, on présentera **l'engagement au célibat comme réponse à un appel** particulier de Dieu, à tout laisser et à tout donner pour Lui, son Royaume et son Peuple. On apprendra comment vivre dans la condition de célibataire, comment engager son affectivité dans un amour passionné et exclusif du Christ et des êtres humains que Dieu rassemble en son peuple, quelle prudence à exercer dans les relations pastorales, ... Enfin, au niveau de la **formation continue**, on verra quels sont **les défis dans ce domaine aux différents âges de la vie**, comme l'a fait le Pape François quand il a rencontré les prêtres de Rome, à l'occasion du Carême 2018. Ce chemin progressif est la mise en œuvre d'un **processus de gradualité** qui est un des paradigmes de la RFIS. Puis, la RN indiquera qu'il revient au **Projet de formation intégral** de concrétiser ce travail par étapes en l'accompagnant d'objectifs et de moyens pour chacune des dimensions de la formation : par exemple, lien de l'affectivité et du célibat au mystère pascal et à l'adoration eucharistique ; comment aborder cette thématique dans la direction spirituelle ; quelle connaissance de soi et quels apports de la vie communautaire ; quels enseignements psychologiques, anthropologiques et théologiques pour les comprendre et les nourrir ; quelle prudence et sagesse pastorale acquérir ; etc...

3) *La formation comme expérience communautaire*

Je vous remercie pour l'intitulé du chapitre 4 de la RN : la formation comme **expérience** communautaire. C'est aussi un des paradigmes de la RFIS, parce que c'est la réalité de la génération actuelle. Celle-ci n'est plus une génération idéologique (même si elle est marquée par les idéologies socio-économico-médiatiques contemporaines), mais **une génération de l'expérience**. Les expériences faites jouent un grand rôle dans l'apprentissage aujourd'hui, et donc dans tout processus de formation.

La RN décrit bien **le terreau communautaire du discernement et de la formation** d'un serviteur, d'un pasteur et d'un homme de communion. Comme la RFIS, par des cercles concentriques, vous avez souligné **l'importance des différents membres de la communauté éducative** au sens large. Un de ces cercles est celui de la communauté des formateurs qui doivent se trouver à temps plein au séminaire. Y sont très bien évoqués les rôles du Recteur et du Directeur spirituel. La prochaine *Ratio* gagnerait à **décrire également la mission des autres formateurs**, notamment des coordinateurs des différentes dimensions : celui de la pastorale, celui appelé traditionnellement « directeur ou préfet » des études, un formateur pourrait être le répondant de la formation humaine, si capitale à notre époque.

Le document final du **Synode sur les jeunes** a **explicitement lié le discernement à l'expérience communautaire**. Je le cite : « *Le contexte de la communauté ecclésiale favorise un climat de confiance et de liberté pour la recherche de sa vocation dans un environnement de recueillement et de prière ; il offre des opportunités concrètes pour la relecture de sa propre histoire et la découverte de ses dons et de ses vulnérabilités à la lumière de la Parole de Dieu ; il permet de se confronter à des témoins qui incarnent différentes options de vie. La rencontre avec les pauvres sollicite aussi l'approfondissement de ce qui est essentiel dans l'existence, tandis que les Sacrements – en particulier l'Eucharistie et la Réconciliation – alimentent et soutiennent celui qui part à la découverte de la volonté de Dieu.* » (n°105). Le Pape François insiste lui-aussi sur la vie communautaire comme **aide au discernement** qui permet de repérer également des problèmes de santé, dont certains peuvent être des empêchements à l'ordination. A titre d'exemple, le Saint Père disait aux participants du congrès anniversaire des deux décrets conciliaires sur le ministère sacerdotal :

« *S'intéresser à la santé de ce garçon, sa santé spirituelle, sa santé matérielle, physique et psychique. Un jour, je venais tout juste d'être nommé maître des novices, en 1972, je suis allé apporter à la psychologue les résultats d'un test de personnalité, un test tout simple que l'on faisait passer comme un des éléments du discernement. C'était une brave femme et un bon médecin aussi. Elle me disait : 'Celui-ci a tel problème mais cela peut aller s'il fait ceci ou cela...' . Cette femme était aussi une bonne chrétienne, mais dans certains cas, elle était inflexible : 'Non, celui-ci ne peut pas [...]' Et je n'oublierai jamais sa réponse, la même que celle du Seigneur à Ezéchiel : 'Père, ne vous êtes-vous jamais demandé pourquoi il y avait tant de policiers tortionnaires? Ils entrent jeunes, ont l'air sains, puis dès qu'ils ont pris un peu d'assurance, la maladie commence à sortir. Police, armée, clergé... Voilà les institutions fortes que recherchent ces malades inconscients. Et puis de nombreuses maladies que nous connaissons tous commencent par sortir'. C'est curieux. **Quand je m'aperçois qu'un jeune est trop rigide, trop fondamentaliste, je n'ai pas confiance ; il y a derrière quelque chose que lui-même ignore.*** » (FRANÇOIS, Discours aux participants du congrès à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de Presbyterorum ordinis et d'Optatam totius – 20.11.2015).

La RFIS aborde à plusieurs endroits la **force de la vie communautaire** : principalement, dans son introduction (point 3), dans la formation à la communion (n°41) et dans l'accompagnement communautaire (n°50-52), ces numéros offrant un développement large du sujet. Pour synthétiser son intention, elle part de la communauté comme **lieu d'origine, de croissance et de service d'une vocation sacerdotale**. Puis, elle présente son **fruit de purification, de transformation** du candidat qui s'y implique pour l'amener graduellement à la conformation au Christ. Une autre conséquence est **l'aide qu'elle apporte aux relations actuelles et à venir, avec l'Évêque, le presbyterium et les fidèles**, développant vis-à-vis de ceux-ci la paternité spirituelle. Elle évoque aussi son origine : des relations fraternelles ne sont pas « *une chose laissée au hasard, aux circonstances favorables* », elles sont « *un choix* »

conscient et un défi permanent » (n°52), celui de la charité qui fait le premier pas, constamment. D'où le nécessaire apprentissage pour les séminaristes à **faire l'option de la charité** en tout temps, en toute circonstance et en tout lieu. La RFIS indique alors une piste dans cette optique : **savoir accueillir** « *au Séminaire pour un temps de partage* » des familles, des consacrés, des jeunes, des pauvres.

Toujours en ce qui concerne l'expérience communautaire, le chapitre 4 de la RN canadienne évoque **un de ses moyens qui est l'accompagnement**. L'accompagnement personnel de la part de chaque formateur et communautaire est **un des paradigmes essentiels de la RFIS**. L'équipe de rédaction de la RN à venir pourrait relire avec fruits les n°44 à 52 de la RFIS qui présentent cet aspect.

Passons maintenant à quelques autres paradigmes de la RFIS qui devront trouver leur mise en pratique ou être davantage développés dans la prochaine *Ratio* canadienne de langue française.

III. Quelques nouveaux paradigmes de la RFIS

1) *Une unique formation continue et progressive*

Comme le déclare la RFIS, dès son introduction : « *La formation des prêtres s'inscrit dans la continuité d'un unique 'cheminement de formation du disciple' qui commence avec le baptême, se perfectionne avec les autres sacrements de l'initiation chrétienne, est accueilli comme point central de sa vie au moment de l'entrée au séminaire et se poursuit tout au long de l'existence* » (Introduction, 3.) Quelques lignes plus loin, il est question d'une « **unique formation progressive qui se réalise dans la vie du disciple prêtre** » (ibid.) *Pastores dabo vobis* mentionnait un lien intrinsèque entre formation initiale et permanente (cf. PDV, n°71). Dans la RFIS, il s'agit maintenant d'**un unique processus qui ne doit jamais s'arrêter**.

Comment préparer les séminaristes à entrer dans ce processus de formation permanente ? Dès la pastorale des vocations, en leur faisant prendre **conscience qu'ils sont déjà engagés à la suite du Christ depuis leur baptême**. Cette étape vocationnelle peut être une bonne occasion de relire comment s'est déroulé leur chemin de vie avec le Seigneur jusqu'aujourd'hui. Comme la *Ratio fundamentalis* le dit, il s'agit de toujours expérimenter que nous sommes des disciples. Je cite :

« *L'expression 'formation permanente' exprime l'idée que ceux qui sont appelés au sacerdoce ne doivent jamais cesser d'expérimenter qu'ils sont des disciples. [...] Ceci constitue un défi permanent de croissance intérieure de la personne [...]* » (n°80). « *La formation permanente vise à soutenir la fidélité au ministère sacerdotal selon un cheminement de conversion continue, pour raviver le don reçu au moment de l'ordination* » (n°81). « *Le prêtre lui-même est le premier et principal responsable de sa formation permanente* » (RFIS, n°82)

Expérience continue d'être des disciples, mais aussi **croissance et conversion continues** de la personne, ainsi que **responsabilité personnelle**. Ceci demande donc que les séminaristes soient conscients et apprennent qu'ils sont **des êtres en croissance**, ce qui n'est pas si évident pour la génération actuelle confrontée au présentisme, à la tentation de ne considérer sa vie que dans l'aujourd'hui des sollicitations et des réponses souvent immédiates qu'on y apporte, sans regarder la trame d'une vie qui se construit dans une histoire fondée sur un appel. En étant éduqués à l'intériorité, à la relecture, finalement à la liberté intérieure et à la responsabilité, ils pourront devenir les **premiers et principaux responsables** de leur formation initiale et permanente.

Un moment clef d'entrée dans la phase de formation permanente est **l'étape de synthèse vocationnelle**, qui commence peu avant l'ordination diaconale et dure jusqu'à l'ordination presbytérale. Dans cette étape déjà pastorale, relue et bien accompagnée par des agents pastoraux sur le terrain et par l'équipe des formateurs, le séminariste, le diacre **apprennent concrètement les moyens à mettre en place et les outils à utiliser** en vue de cette formation de toute la vie.

La prochaine RN gagnera donc à développer sous cet aspect l'ensemble des étapes, mais surtout celle de synthèse vocationnelle et, pourquoi pas, à consacrer quelques pages à la formation permanente.

2) *La formation permanente d'un disciple-missionnaire en marche vers la configuration au Christ Serviteur et Pasteur*

Nous l'avons vu, il s'agit de former quelqu'un pour qu'il s'autoforme en permanence, sous la conduite de l'Esprit Saint, comme disciple-missionnaire cherchant une configuration toujours plus grande et exacte au Christ Serviteur et Pasteur.

C'est la raison pour laquelle la RFIS a choisi **d'appeler les étapes traditionnelles de philosophie et de théologie du nom même de leur finalité formative**, pour ne pas les restreindre à leur dimension intellectuelle : l'étape de formation du disciple-missionnaire et celle de la configuration.

Comme le demande la RFIS, au n°6 d., la RN « *devra comporter explicitement [...] une **présentation des étapes de la formation, en tenant compte du contexte du pays** ».* On inscrira donc dans la *Ratio* les **4 étapes** de la formation initiale (propédeutique ; formation du disciple-missionnaire ; configuration ; et étape pastorale) ; on fixera **leur durée et leur contenu** afin qu'elles atteignent leur objectif formatif ; et, spécialement dans le contenu, on tiendra compte du contexte du pays, **c'est-à-dire non pas du « on a toujours fait comme ça », mais des enjeux que les évêques et les formateurs auront discernés**. Dans un pays affecté par la sécularisation, comme le Canada, on pourra, par exemple, insister sur l'aspect **missionnaire** du disciple et étudier comment former au mieux des prêtres qui, avec l'ensemble du Peuple de Dieu, seront des **artisans ardents de la nouvelle évangélisation**. Cela signifie notamment une **formation à la 1^{ère} annonce du kérygme**, à l'intérieur d'un témoignage de vie

cohérent, marqué par le service. Un autre exemple : l'étape de configuration, dans un contexte où la collaboration pastorale prêtres-laïcs est désormais acquise, devra tenir bien ensemble le fait pour le prêtre d'être **un vrai serviteur**, y compris de son équipe pastorale, tout en étant **pleinement pasteur** à la fois de son équipe, de sa paroisse et de tous ceux qui ne sont pas encore visiblement dans la communauté.

Pour la description de chacune des étapes, je vous renvoie au chapitre IV de la RFIS, et à ce que j'ai dit aux formateurs français en mars 2017 (édité en annexe de la publication officielle de la RFIS par la Conférence épiscopale française).

3) *Une formation au discernement spirituel et pastoral*

Former « un homme de discernement », comme le demande le numéro 43 de la RFIS, est une clé de cette formation intégrale et progressive. Le discernement permet de relire ce qui grandit ou non dans chacune des dimensions, et de choisir les pas successifs à poser.

Le n°43 de la RFIS nous offre un développement détaillé de cette formation au discernement qui est **fondée dans la recherche de la volonté de Dieu** — *« discerner quelle est la volonté de Dieu : ce qui est bon, ce qui est capable de lui plaire, ce qui est parfait »* (Rm 12,2). Il s'agit en effet de former un homme *« capable de lire les réalités de la vie des hommes à la lumière de l'Esprit et de pouvoir ainsi choisir, décider et agir selon la volonté de Dieu »* (ibid.) Pour cela, il faut commencer par un **« discernement évangélique », en conscience et devant Dieu, sur sa propre vie**. C'est un *« travail sur soi-même, humble et constant – qui va bien au-delà d'interrogations introspectives. Le prêtre s'ouvre avec loyauté à la vérité de la vie et aux exigences réelles du ministère, il apprend à écouter le jugement de sa conscience sur les mouvements qui l'habitent et sur les motivations intérieures de ses actions. Ainsi, le prêtre parvient progressivement à la maîtrise spirituelle de soi, dans son âme et dans son corps ; il apprend à reconnaître ce qui peut être fait et ce qu'il ne convient pas de faire ou même ce qui ne doit pas être fait ; il commence à gérer sa vie – ses forces, ses projets, ses engagements – avec discipline, équilibre et conscience claire de ses capacités et de ses limites »* (ibid.)

L'expérience de discernement personnel acquise **influera aussi plus tard sur le ministère**, *« ce qui apprendra à agir avec prudence et à mesurer les conséquences de ses actes, en sachant voir au-delà des circonstances qui rendent parfois difficile un jugement clair sur les choses »* (ibid.)

La RFIS lie **fortement discernement personnel et formation à l'intériorité** et à la communion. Ce très beau n°43 poursuit effectivement ainsi : *« Ce cheminement de vérité envers soi-même requiert un soin attentif de la vie intérieure, par la prière personnelle, la direction spirituelle, le contact quotidien avec la Parole de Dieu, la 'relecture dans la foi' de la vie sacerdotale avec les autres prêtres et l'évêque, et tout ce qui permet de cultiver les vertus de prudence et de bon jugement »* (ibid.). C'est

donc un « **chemin ininterrompu de discernement** » qui s'ouvre, permettant de voir clair en soi et chez ceux qui sont confiés à notre sollicitude pastorale.

J'ouvre ici une parenthèse sur une des nouveautés de la RFIS qui est la « **protection des mineurs et l'accompagnement des victimes** » (n°202) qui doivent trouver leur place dans tout programme de formation du Peuple de Dieu.

Le fruit attendu de ce travail de discernement, outre la sanctification du pasteur qui se livre à la volonté de Dieu, est le **discernement pastoral**. Les formateurs doivent savoir, qu'en aidant à ce discernement personnel, ils préparent des pasteurs qui seront **experts dans l'art du discernement**, « *c'est-à-dire capables d'une perception profonde des situations réelles et d'un bon jugement pour les choix à poser et les décisions à prendre* » (RFIS, n°120) et donc seront experts de la formation de chrétiens dont la vie sera cohérente, unifiée et missionnaire.

Sur la question du discernement pastoral, voici quelques extraits du riche n°120 de la RFIS : « *Pour pratiquer le discernement pastoral, il faut mettre **au centre de sa vie l'écoute évangélique** qui libère le pasteur de la tentation d'être abstrait, de faire 'cavalier seul', d'être trop sûr de soi et de cette attitude froide et sèche qui ferait de lui un « comptable de l'esprit » plutôt qu'un bon samaritain'. [...] Ainsi, le pasteur apprendra à sortir de ses certitudes préconçues et ne considérera pas le ministère comme une série de choses à faire ou de normes à appliquer, mais il fera de sa vie un 'lieu' d'accueil et d'écoute de Dieu et de ses frères.*

Par une écoute attentive, respectueuse et sans préjugés, le pasteur deviendra capable d'une lecture de la vie d'autrui avec un regard qui ne sera ni superficiel, ni de jugement. Au contraire, il considérera le cœur des personnes et le contexte spécifique de leur vie, particulièrement les obstacles intérieurs et extérieurs qui peuvent parfois rendre leur agir problématique. Il sera en mesure d'interpréter avec sagesse et compréhension les conditionnements de tout genre qui affectent les personnes et il apprendra à leur proposer de faire des choix spirituels et pastoraux réalisables, qui tiennent compte de leur vie et du contexte socio-culturel environnant.

Le regard même du Bon Pasteur qui cherche, accompagne et conduit ses brebis, amènera le prêtre à avoir une vision sereine, prudente et pleine de compassion. Son ministère se déroulera dans un esprit d'accueil serein et d'accompagnement vigilant de toutes les situations, même les plus complexes, en montrant la beauté et les exigences de la vérité évangélique, sans tomber dans l'obsession légaliste et rigoriste. De cette manière, il saura proposer des chemins dans la foi, par le biais de petits pas qui peuvent être mieux appréciés et accueillis [...] » (ibid.)

J'aimerais ajouter que **la formation au discernement pastoral va de pair avec le discernement moral et le suppose** : les séminaristes apprendront donc aussi, grâce à de bons cours de théologie morale, à **poser un jugement moral sur l'objet bon ou mauvais** des actes humains qui respectivement ordonnent ou non à Dieu, selon l'enseignement de S. Jean-Paul II, dans l'encyclique *Veritatis splendor*. Sinon, ils risquent d'être laxistes en ne sachant pas très bien où conduire les personnes, en ne

correspondant pas aux exigences de l'Amour divin qui veut le salut et la sainteté de tous ses enfants.

Sur la question du discernement, je vous renvoie aussi aux **n°104-113 du document final du Synode** sur les jeunes qui montrent l'importance que les évêques ont voulu donner à ce thème, importance reprise par le Pape François dans son Exhortation apostolique *Vive Cristo*, signée le 25 mars dernier.

Chers amis, je vous remercie pour votre attention et pour votre mission, dans laquelle Dieu nous parle aujourd'hui.

✠ Jorge Carlos Patrón Wong
Archevêque Secrétaire pour les Séminaires
Congrégation pour le Clergé